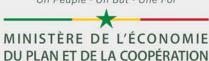
#### RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi







# RAPPORT PROVISOIRE

SITUATION SOCIODEMOGRAPHIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE DES FEMMES

JUILLET 2024







5° RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT, 2023 (RGPH-5, 2023)

# RAPPORT PROVISOIRE

# CHAPITRE XII: SITUATION SOCIODEMOGRAPHIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE DES FEMMES

Juillet 2024



#### Directeur général, Directeur de publication :

Directeur des Statistiques démographiques et sociales Directeur des Statistiques économique et de la Comptabilité nationales Directeur des Systèmes d'Information et de la Diffusion Directeur de l'Administration générale et des Ressources humaines Directeur de la Méthodologie, de la Coordination statistique et de l'Innovation Directeur de l'Ecole nationale de la Statistique et de l'Analyse économique

(ENSAE, Pierre NDIAYE) Agent Comptable (AC) Directeur à l'Action régionale

Coordonnateur de l'Unité de Mise en Œuvre du RGPH-5, 2023

#### Abdou DIOUF

Atoumane FALL Mamadou Ngalgou KANE **Oumar FALL** Hawa SAMBA Momath CISSE

Idrissa DIAGNE

Papa Amadou Moustapha NIANG Jean Rodrigue MALOU Jean Pierre Diamane BAHOUM

#### Coordination technique nationale Abdou DIOUF

Jean Pierre Diamane BAHOUM Papa Ibrahima Sylmang SENE **Atoumane FALL**  Directeur technique Comité technique de Conception et d'Exécution (CTCE)

Coordonnateur Unité de Mise en Œuvre du RGPH-5, 2023

Conseiller technique du CTCE

Coordinateur du Comité de veille et d'Assurance qualité

Ndeye Lala TRAVARE Chef section conception, analyse et projections démographiques Papa Mabeye DIOP Chef section cartographie censitaire et opérations de terrain

Bourama MANE Chef section Informatique, Traitement, Sécurisation bases de données

Awa DIOP Chef section sensibilisation et communication

Aliou SEYE Chef section ressources humaines

Jean Rodrigue MALOU Chef section coordination des activités régionales

Babacar SEYE Chef section finances et comptabilité Penda AMAR Chef section administration et logistique

El Hadji Malick GUEYE Chef de section documentation, diffusion et archivage

Moussa NDOYE Chef section contrôle de gestion

Fatou DIOUF Chef section marché El Hadji Amara DOUMBOUYA Chef section audit interne Seydou DIENG Chef section régie d'avances

#### Comité de lecture et de validation

Abdou DIOUF Direction technique Jean Pierre Diamane BAHOUM Coordination technique Papa Ibrahima Sylmang SENE Conseiller technique Mbaye FAYE Membre

El Hadii Oumar SENGHOR Membre Macoumba DIOUF Membre

Alain François DIATTA Membre

Awa DIOP

Ndeye Lala TRAVARE Papa Mabeye DIOP Jean Rodrigue MALOU Membre

El Hadji Malick GUEYE Fodé DIEDHIOU

Membre Membre Membre

Membre Membre

#### Analystes du chapitre

Mademba SY Démographe (ANSD) Ngor KABE Statisticien (ANSD)



#### SOMMAIRE

# CHAPITRE XII : SITUATION SOCIODEMOGRAPHIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE DES FEMMES

LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES GRAPHIQUES	VI
RESUME EXECUTIF	VII
PRINCIPAUX INDICATEURS	IX
INTRODUCTION	X
XII.1. DEFINITION DES CONCEPTS ET INDICATEURS	11
XII.1.1. ASPECTS METHODOLOGIQUES	11
XII.2. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION FEMININE	11
XII.2.1. DONNEES SUR L'EVOLUTION DE L'EFFECTIF DES FEMMES	11
XII.2.2. STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION FEMININE	12
XII.3. MORTALITE MATERNELLE	15
XII.4. ESPERANCE DE VIE CHEZ LES FEMMES	16
XII.5. POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE PAR LES FEMMES	17
XII.6. SCOLARISATION, INSTRUCTION, ALPHABETISATION ET FORMATION PROFERSSIONNELLE	18
XII.6.1. SCOLARISATION	18
XII.6.2. NIVEAU D'INSTRUCTION	20
XII.6.3. ALPHABETISATION	21
XII.6.4. FORMATION PROFESSIONNELLE	23
XII.7. PARTICIPATION DES FEMMES A L'ACTIVITE ECONOMIQUE	24
XII.7.1. FEMME ET ACTIVITE ECONOMIQUE	24
XII.8. CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DES FEMMES OCCUPEES	27
XII.8.1. Branches d'activite des femmes	27
XII.8.2. SECTEURS D'ACTIVITE DES FEMMES	28
XII.8.3. PROFESSION EXERCEE PAR LES FEMMES	28
XII.8.4. TRAVAIL DES FILLES DE MOINS DE 18 ANS	29
XII.9. FEMMES, FAMILLE ET MENAGE	30
XII.9.1. NUPTIALITE DES FEMMES	30
XII.9.2. FECONDITE	32
XII.10. CARACTERISTIQUES ET CADRE DE VIE DES MENAGES DIRIGES PAR LES FEMMES	32
CONCLUSION	34



### Liste des tableaux

Tableau XIII-2 : Evolution de la proportion des femmes et des hommes dans la population totale de 1976 à 202.
Tableau XIII-4 : Mortalité maternelle par région et par milieu de résidence
Tableau XIII-5 : Espérance de vie par région et par milieu de résidence selon le sexe1
L'analyse des résultats du tableau XIII-6 suivant indique que 80,1% des femmes possèdent un acte de naissanc
ou jugement supplétif
Tableau XIII-6 : Possession d'un acte de naissance par région et par milieu de résidence selon le sexe1
Tableau XIII-7 : Taux brut et taux net de scolarisation au préscolaire (3-5 ans) par milieu de résidence selon le
sexe (%)
Tableau XIII-8 : Taux brut et taux net de scolarisation au primaire (6-11 ans) par milieu de résidence selon le sexe (%)
Tableau XIII-9 : Taux brut et taux net de scolarisation au cycle moyen (12-15 ans) par milieu de résidence selon
le sexe (%)
Tableau XIII-10 : Taux brut et taux net de scolarisation au cycle secondaire par milieu de résidence selon le sexe
(%)
Tableau XIII-11 : Niveau d'instruction de la population de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe 2
Tableau XIII-12 : Taux d'alphabétisation en langues nationales de la population de 15 ans et plus par sexe selor
le milieu de résidence en 2023
Tableau XIII-13 : Taux d'alphabétisation en langues nationales des 15 ans ou plus par groupe d'âge quinquenna
selon le milieu de résidence et le sexe2
Tableau XIII-14 : Taux d'alphabétisation en langues nationales de la population de 15 ans plus par région selon
le milieu de résidence et le sexe
Tableau XIII-15 : Répartition (%) de la population âgé 6 ans et plus par sexe, milieu de résidence et groupe d'âg
selon le type de formation professionnelle suivie2
Tableau XIII-16 : Quelques indicateurs socioéconomiques de la population de 15 à 64 ans selon le milieu de
résidence et le sexe (%)
Tableau XIII-17 : Répartition de la population de 15-64 ans par situation par rapport à l'occupation selon le
milieu de résidence et le sexe
Tableau XIII-18 : Répartition (%) de la population de 15 à 64 ans par situation dans l'occupation principale selor
le milieu de résidence et le sexe
Tableau XIII-19 : Répartition de la population de 15 à 64 ans par branche d'activités selon le milieu de résidence
et le sexe
Tableau XIII-20 : Répartition de la population de 15 à 64 ans par secteurs d'activités selon le sexe et le milieu de
résidence
Tableau XIII-21 : Profession exercée par les personnes de 15 à 64 ans selon le sexe et le milieu de résidence 2
Tableau XIII-22 : Répartition (%) des enfants de moins de 18 ans par statut d'occupation selon le milieu de résidence et le sexe
Tableau XIII-23 : Âge moyen au 1 <sup>er</sup> mariage (méthode d'Hajnal), écart d'âge moyen et célibat définitif selon le
milieu de résidence et le sexe en 2023
Tableau XIII-25 : Indicateurs de fécondité en 2023
Tableau XIII-26 : Répartition des ménages par statut d'occupation du logement du ménage selon le milieu de
résidence et le sexe du chef de ménage
Tableau XIII-27 : Répartition des ménages par type de logement du ménage selon le milieu de résidence et le
sexe du chef de ménage3



## Liste des graphiques

Graphique XIII-1 : Evolution de la proportion des femmes et des hommes dans la population totale de 197	6 à
2023	12
Graphique XIII-2 : Structure par âge de la population féminine	13
Graphique XIII-3 : Rapport de masculinité par groupes d'âges	13
Graphique XIII-4 : Répartition de la population féminine par groupe d'âges selon le milieu de résidence	14
Graphique XIII-5 : Répartition de taux d'activité par région selon le sexe	24
Graphique XIII-6 : Répartition des taux d'activités par niveau d'instruction selon le sexe	25
Graphiaue XIII-7 : Structure par âae des femmes selon l'état matrimonial	30



#### Résumé exécutif

Le pourcentage de femmes dans la population a tourné autour de 50% selon les recensements, atteignant 51,4 % en 1988, puis diminuant pour s'établir à 49,4 % en 2023. Les hommes sont majoritaires jusqu'à l'âge de 20 ans, tandis que les femmes prédominent dans les groupes d'âge avancés, avec des ratios de masculinité nettement plus faibles chez les personnes âgées de 90 ans et plus. Les régions de Kédougou (117 hommes pour 100 femmes), Ziguinchor (107 hommes pour 100 femmes) et Matam (106 hommes pour 100 femmes) présentent les ratios de masculinité les plus élevés, tandis que Diourbel (98 hommes pour 100 femmes), reste la seule région où les femmes demeurent plus nombreuses que les hommes.

Le rapport de mortalité maternelle de 213 décès pour 100 000 naissances vivantes, est plus élevé en milieu urbain (220) qu'en milieu rural (207). Les régions de Kédougou (340), Kolda (317) et Saint-Louis (312) affichent les rapports de mortalité maternelle les plus élevés, tandis que Fatick (138) et Kaffrine (145) enregistrent les taux les plus bas.

L'espérance de vie à la naissance est plus élevée pour les femmes (70 ans) que pour les hommes (67,7 ans), avec un écart moyen d'espérance de 2,3 ans en faveur des femmes. La région de Dakar, où les femmes vivent en moyenne 73,1 ans et les hommes 70,9 ans, présente l'espérance de vie la plus élevée. Toutefois, les espérances de vie les moins élevées sont observées dans les régions de Kédougou (62,2 ans pour les hommes et 65,8 ans pour les femmes) et Sédhiou (62,6 ans pour les hommes et 63,0 ans pour les femmes).

L'analyse des données sur la scolarisation révèle une plus forte scolarisation des filles au préscolaire, avec un indice de parité en leur faveur (111 filles pour 100 garçons). Cette tendance se maintient au primaire, avec un indice de parité de 101 en faveur des filles au niveau national, bien que légèrement moins marquée en milieu urbain. Au cycle moyen, les femmes dominent également les hommes, avec un indice de parité de 115,3%, plus prononcé en milieu urbain. Au secondaire, les indices de parité en faveur des filles se maintiennent, avec environ 116 filles pour 100 garçons au niveau national, et des taux de scolarisation plus élevés pour les filles, notamment en milieu urbain. En général, les écarts entre les taux brut et net soulignent la présence d'élèves n'appartenant pas à la tranche d'âge requise, surtout au primaire et au moyen.

Au Sénégal, la population est majoritairement non instruite (55,1%), avec une proportion plus élevée en milieu rural (68,9%) qu'en milieu urbain (45,3%). Dans la population féminine, 57,0% sont sans instruction contre 53,0% pour les hommes, soit un indice de parité de 108 femmes pour 100 hommes au niveau national. De plus, parmi les personnes instruites au niveau national, les indices de parités sont plus favorables aux hommes, quel que soit le niveau d'étude atteint. Cette situation est observée, quel que soit le milieu de résidence. Par ailleurs, le taux d'alphabétisation en langues nationales est légèrement plus élevé chez les femmes (23,3 %) que chez les hommes (21,8 %).

L'âge moyen au premier mariage est de 23,1 ans pour les femmes et de 30,1 ans pour les hommes à l'échelle nationale, avec des différences entre le milieu urbain (24,7 ans) et le rural (20,9 ans). Chez les femmes mariées, les adolescentes représentent 6,8%, avec 9,8% en

milieu rural et 4,1% en milieu urbain. Le niveau de fécondité est plus élevé en milieu rural (5,4 enfants) qu'en milieu urbain (3,5 enfants), avec un âge moyen à la première naissance de 31,4 ans, plus élevé en milieu urbain.

Le taux d'activité des 15-64 ans qui est de 52,2% au niveau national, est plus faible chez les femmes (42,5%). Les régions de Saint-Louis (34,7%) et de Matam (35,8%) affichent les taux d'activité les plus faibles chez les femmes. Ces dernières évoluent plus dans les secteurs de l'agriculture (23,8%) et du commerce (20,7%), avec des indices de parité respectifs de 109 et 158. Les filles de moins de 18 ans sont légèrement plus présentes que les garçons parmi les étudiants et les personnes à la recherche d'un premier emploi.

## **Principaux indicateurs**

Intitulé de l'indicateur	Niveau de l'indicateur			
Situation socioéconomique des femmes	Urbain	Rural	National	
Rapport de masculinité	101,9	103,4	102,6	
Taux de mortalité maternelle (pour 1000 FAR)	21	33	26	
Rapport de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances)	220	207	213	
Indice de parité de la scolarisation préscolaire (%)	110,4	112,1	111,4	
Indice de parité de la scolarisation primaire (%)	100%	103%	102%	
Indice de parité de la scolarisation moyen (%)	112,8%	116,3%	115,3%	
Indice de parité de la scolarisation au secondaire (%)	114,1	112,1	115,8	
Indice de parité de l'alphabétisation des 15 ans et plus (%)	109,0	106,0	107,0	
Indice de parité relatif au taux d'activité des 15 ans et plus (%)	66,0	72,0	68,0	
ISF <sup>1</sup>	3,5	5,4	4,2	
AMP <sup>2</sup> (15-49 ans)	31,8	31,1	31,4	
Espérance de vie à la naissance des femmes	71,4	67,7	70,0	
Possession de pièce d'Etat Civil par les femmes (%)	87,3	71,4	80,1	
Age moyen au 1er mariage des femmes	24,7	20,9	23,1	
Proportion des adolescentes au sein des femmes mariées (%)	4,1	9,8	6,8	
Proportion des adolescentes au sein des femmes mariées polygames (%)	2,3	5,1	3,7	

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Age moyen à la procréation



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Indice synthétique de fécondité

#### INTRODUCTION

Ce chapitre examine la situation socioéconomique des femmes au Sénégal. Il revêt une importance cruciale en ce sens que les femmes constituent une composante essentielle des sociétés, jouant un rôle multiforme dans le tissu économique et social d'un pays. Il permet également d'explorer en profondeur l'environnement économique et social dans lequel évoluent les femmes, en mettant particulièrement l'accent sur leur « autonomisation économique et sociale ». Aussi, se donne-t-il comme objectif d'avoir une idée sur la contribution des femmes au progrès économique et social, ainsi que de fournir des données sur les disparités entre les sexes et sur la situation sanitaire des femmes, pour une meilleure prise de décision.

Plusieurs agendas internationaux sont mis en œuvre, afin de cerner les défis auxquels elles sont confrontées à travers le monde. Il s'agit notamment de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)<sup>3</sup>, de l'Agenda 2030 pour le développement durable à travers l'Objectif de Développement Durable (ODD) n°5 « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » et du Programme d'action de Beijing<sup>4</sup>. Ces cadres ont posé les bases pour une action concertée visant à promouvoir les droits des femmes.

Au plan national, des initiatives, politiques et programmes sont exécutés pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Il s'agit, entre autres, du Plan Sénégal Emergeant (PSE) qui englobe en son sein des programmes visant à promouvoir l'inclusion économique des femmes ; la Stratégie nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre (SNEEG) adoptée en 2005 et révisée en 2016 et étendue à l'horizon 2026 ; le Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité et d'Autopromotion (PAISD) lancé en 2003 et la Stratégie nationale de Promotion de l'Entreprenariat Féminin (SNPEF) adoptée en 2016.

Une bonne connaissance de la situation des femmes permet d'évaluer les progrès réalisés, d'identifier les obstacles persistants et de définir les plans d'actions pour une mise en œuvre plus efficace des engagements internationaux et nationaux en matière d'égalité et d'équité entre les sexes pour une autonomisation des femmes au Sénégal. Elle permet également de fournir une situation de référence pour faciliter la formulation, l'évaluation et le suivi des politiques, projets et programmes nationaux en faveur des femmes.

Ainsi, à la différence des autres opérations de collecte, le recensement permet d'avoir des données exhaustives et désagrégées sur la condition de la femme. Elles permettent de faire des analyses fines sur leur situation socioéconomique. En outre, les résultats fournis donnent la possibilité de mettre en évidence les progrès réalisés et les défis à relever pour la promotion et l'inclusion économique et sociale des femmes.

Ce présent chapitre est structuré en sept (7) parties, à savoir : (i) définition des concepts et indicateurs ; (ii) aspects méthodologiques ; (iii) situation sanitaire des femmes ; (iv) possession d'acte de naissance ; (v) scolarisation, instruction, alphabétisation et formation professionnelle ; (vi) participation des femmes à l'activité économique et ; (vii) femmes, familles et ménages.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Adopté lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes en 1995, le Programme d'action de Beijing est un document stratégique visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.



-

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Adoptée en 1979 par l'Assemblée générale des Nations unies, la CEDAW est un traité international qui vise à éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

#### XII.1. DÉFINITION DES CONCEPTS ET INDICATEURS<sup>5</sup>

#### XII.1.1. ASPECTS METHODOLOGIQUES

# XII.1.1. Méthode de calcul de l'indice de la ségrégation professionnelle

Pour décrire la situation des femmes et des hommes et comparer la nature de leur rapport dans des unités nationales ou culturelles diverses, il faut être capable de recueillir et/ou créer des indicateurs statistiques pertinents à la fois sur les femmes, sur les rapports entre hommes et femmes, sur les différences et inégalités entre homme et femmes (taux de polygamie/monogamie, division sexuelle du travail etc.)

Par ailleurs, il serait souhaitable d'imaginer des indicateurs macro-sociaux nouveaux, par exemple sur les modes de socialisation selon le sexe (existe-t-il une mixité scolaire et quelle proportion des élèves touche-t-elle?) ou sur les formes de ségrégation professionnelle, verticale et horizontale.

Une approche d'analyse de la ségrégation sexuelle dans la profession a été proposée par les Nations Unies (ONU, 1984). Dans ce cadre, un indice synthétique de dissimilitude appelé indice de la ségrégation professionnelle, montrant les différences de répartition de femmes et d'hommes dans les catégories professionnelles a été élaboré.

- L'indice de ségrégation (dissimilitude) se calcule par la formule : IS= 0,5\*∑ (m<sub>iy</sub>-f<sub>iv</sub>).
- $m_{iy}$  est le pourcentage de la population active de sexe masculin exerçant la CSP « i » dans l'année « y ».
- f<sub>iy</sub> est le pourcentage de la population active de sexe féminin exerçant la CSP
   « i » dans l'année « y »
- L'indice a une valeur comprise entre 0 et 100 (0 représente une intégration complète et 100 une ségrégation complète).

#### XII.2. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION FÉMININE

#### XII.2.1. DONNÉES SUR L'ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DES FEMMES

Les données des différents recensements montrent que le pourcentage de femmes dans la population s'est relativement stabilisé autour de 50,0%, bien que des variations légères soient observées au fil du temps. En effet, cette proportion, qui s'élevait à 50,5% lors du RGP 1976, a connu une légère augmentation de 0,9 point de pourcentage pour atteindre 51,4 % lors du RGPH 1988, à partir duquel elle a régulièrement diminué pour atteindre son niveau le plus bas lors du RGPH-5 de 2023, soit 49,4 %.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Voir les chapitres 2; 3; 4; 5; 7 et 8

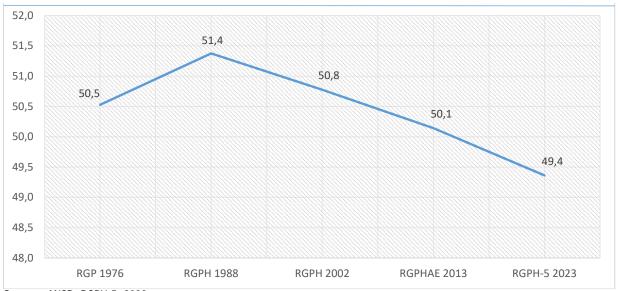


-

Tableau XIII-1 : Evolution de la proportion des femmes et des hommes dans la population totale de 1976 à 2023

Sexe	Année de recensement							
Sexe	<b>RGP 1976</b>	GP 1976 RGPH 1988 RGPH 2002 RGPHAE 2013						
Femmes	2 525 263	3 543 209	5 005 718	6 773 294	8 947 496			
Hommes	2 472 622	3 353 599	4 852 764	6 735 421	9 178 894			
Ensemble	4 997 885	6 896 808	9 858 482	13 508 715	18 126 390			
% Femmes	50,5	51,4	50,8	50,1	49,4			

Graphique XIII-1 : Evolution de la proportion des femmes et des hommes dans la population totale de 1976 à 2023

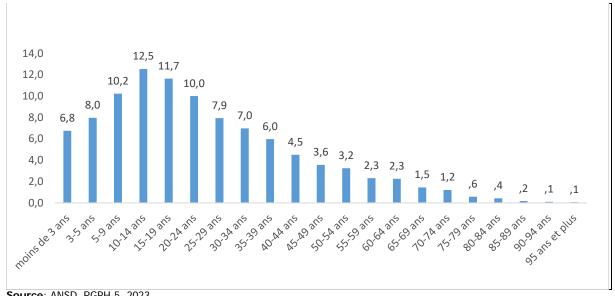


Source: ANSD. RGPH-5, 2023

#### XII.2.2. STRUCTURE PAR ÂGE DE LA POPULATION FÉMININE

La structure de la population féminine, comme illustrée dans le graphique 13.2, témoigne de la jeunesse de cette population, avec des proportions plus élevées chez les moins de 35 ans. L'analyse met en évidence que les femmes âgées de 10 à 14 ans, représentant 12,5 % de cette population, sont les plus nombreuses. Il est également à noter que la proportion de femmes diminue progressivement avec l'âge, passant de 12,5 % dans la tranche d'âge de 10 à 14 ans à seulement 0,1 % chez les femmes de 95 ans et plus.

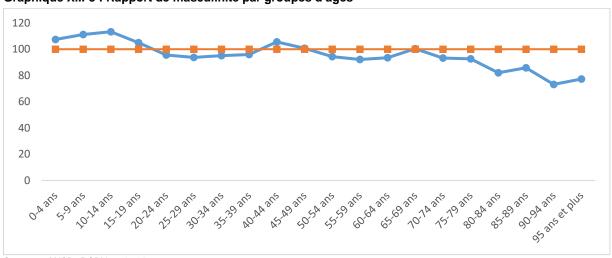
Graphique XIII-2 : Structure par âge de la population féminine



L'analyse du rapport de masculinité de la population par groupe d'âge présente des variations irrégulières, avec un niveau plus élevé pour la tranche d'âge de 10 à 14 ans (113 hommes pour 100 femmes). Par ailleurs, le graphique montre que dans tous les groupes d'âge jusqu'à 20 ans, ainsi que dans les groupes d'âge 40-44 ans et 45-49 ans, les rapports de masculinité dépassent la centaine, indiquant une prédominance plus marquée des hommes par rapport aux femmes.

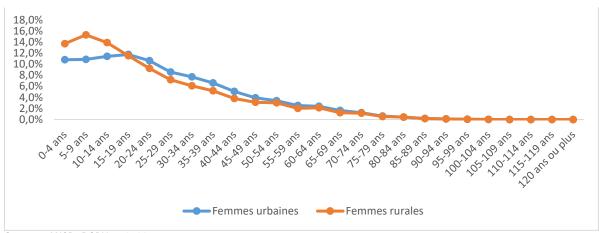
Cependant, une tendance inverse est observée dans les autres groupes d'âge, notamment ceux relatifs aux âges avancés qui se caractérisent par une supériorité de l'effectif des femmes comparées aux hommes. En effet, les rapports de masculinité les plus faibles sont enregistrés à partir de 80 ans, en particulier dans les groupes d'âge de 90-94 ans (73,2) et chez les personnes âgées d'au moins 95 ans (77,3).

Graphique XIII-3 : Rapport de masculinité par groupes d'âges



Il ressort de l'analyse du graphique 13.4 que la population féminine vivant en milieu rural est plus jeune que celle résidant en milieu urbain. Dans tous les groupes d'âge situés en dessous de 15 ans, la proportion des femmes vivant en milieu rural est supérieure à celle de leurs homologues en milieu urbain. L'écart le plus important est observé chez les 5-9 ans, où la proportion des femmes de cette tranche d'âge s'élève à 15,3 % et 10,9 % respectivement en milieu rural et en milieu urbain.

En revanche, à partir de 15 ans, une tendance inverse est relevée chez les personnes âgées d'au plus 70 ans, où il est constaté une prédominance de la population féminine vivant en milieu urbain par rapport à celle résidant en milieu rural. Les courbes des deux populations se confondent à partir de 70 ans, indiquant ainsi des distributions quasiment identiques de ces deux catégories de femmes à partir de cet âge.



Graphique XIII-4: Répartition de la population féminine par groupe d'âges selon le milieu de résidence

Source: ANSD. RGPH-5, 2023

La population masculine au Sénégal est légèrement supérieure à celle féminine, avec un rapport de masculinité de 102,6, ce qui signifie qu'il y a environ 103 hommes pour 100 femmes.

Parmi toutes les régions, Kédougou présente le rapport de masculinité le plus élevé, avec 117 hommes pour 100 femmes. Elle est suivie par les régions de Ziguinchor (106,8) et Matam (106,1). Par contre, avec un ratio de 98 hommes pour 100 femmes, Diourbel reste la seule région où les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Elle est suivie de près par la région de Fatick, qui affiche un ratio de 100,2, indiquant ainsi des effectifs relativement égaux entre hommes et femmes dans la région.

Cette situation notée au niveau national, prévaut également dans chaque milieu de résidence. En effet, aussi bien en milieu urbain (101,9) qu'en milieu rural (103,4), il est observé que les hommes sont plus nombreux que les femmes. Par ailleurs, le rapport de masculinité est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain dans toutes les régions à l'exception des régions de Saint-Louis, Tambacounda, Fatick et Matam. Il faut également noter que, quelle que soit la région, le rapport de masculinité est en faveur des hommes dans le milieu rural. Toutefois, en milieu urbain, les rapports de masculinité inférieurs à 100 traduisent la prédominance des femmes dans les régions de Diourbel, Fatick et Kaffrine.

Tableau XIII-2 : Répartition des rapports de masculinité par région selon le milieu de résidence

Région	Urbain	Rural	Ensemble
Dakar	101,7		101,7
Ziguinchor	106,0	107,8	106,8
Diourbel	95,9	102,4	98,0
Saint-Louis	106,8	100,3	103,3
Tambacounda	104,4	104,3	104,3
Kaolack	100,3	103,0	102,0
Thiès	103,7	104,8	104,2
Louga	100,0	100,5	100,4
Fatick	97,9	100,9	100,2
Kolda	102,3	106,1	104,7
Matam	116,9	101,5	106,1
Kaffrine	97,3	103,8	102,8
Kédougou	116,3	117,6	117,2
Sédhiou	103,8	106,1	105,5
Total	101,9	103,4	102,6

#### XII.3. MORTALITÉ MATERNELLE<sup>6</sup>

Il ressort de l'analyse des résultats que le rapport de mortalité maternelle (RMM) est évalué à 213 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes à l'échelle nationale. Il varie selon le milieu de résidence. En effet, il est plus élevé en milieu urbain (220 décès maternels) qu'en milieu rural, (207 décès maternels).

La mortalité maternelle varie également selon la région de résidence. Elle est plus élevée dans les régions de Kédougou (340 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes), Kolda (317), Saint-Louis (312) et Ziguinchor (309). Par ailleurs, le niveau de mortalité est au-dessus de la moyenne nationale (213) dans les régions de Tambacounda (218) et de Dakar (215). En revanche, dans les autres régions, il se situe en dessous du niveau national, avec une valeur qui s'établit en deçà de 200 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. De plus, la région de Fatick affiche le niveau de mortalité maternelle le plus faible (138 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes).

Par ailleurs, le taux de mortalité maternelle (TMM) qui mesure le risque de décès maternels chez les femmes en âge de procréer (celles âgées de 15-49 ans) est estimé à 26 décès maternels pour 1 000 femmes âgées de 15-49 ans à l'échelle nationale. Contrairement au RMM, il est plus élevé en milieu rural (33 décès maternels) qu'en milieu urbain (21 décès maternels).

A l'échelle régionale, il est plus élevé dans les régions de Kédougou (59 décès maternels pour 1 000 femmes de 15-49 ans), Kolda (50), Sédhiou (46) et Matam (39). Toutefois, c'est dans les régions de Thiès (16) et de Dakar (17) que le risque de décès maternel chez les femmes en âge de procréer est le plus faible.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Voir chapitre 5 pour plus de détails.



1!

Tableau XIII-3 : Mortalité maternelle par région et par milieu de résidence

Région	RMM (pour 100000 naissances)	TMM (pour 1000 FAR <sup>7</sup> )
Région		
Dakar	215	17
Ziguinchor	309	34
Diourbel	179	24
Saint-Louis	312	37
Tambacounda	218	35
Kaolack	176	27
Thiès	160	16
Louga	195	23
Fatick	138	19
Kolda	317	50
Matam	252	39
Kaffrine	145	24
Kédougou	340	59
Sédhiou	273	46
Milieu de résidence		
Urbain	220	21
Rural	207	33
National Source ANSD BORD 5 202	213	26

#### XII.4. ESPÉRANCE DE VIE CHEZ LES FEMMES

En 2023, l'espérance de vie à la naissance chez les filles est de 70,0 ans contre 67,7 ans chez les garçons. Elle varie selon le milieu de résidence. En effet, elle est plus élevée en zone urbaine (71,4 ans) que dans le milieu rural (68,5 ans).

L'espérance de vie à la naissance chez les filles varie également selon les régions de résidence. Elle est plus élevée dans les régions de Dakar (73,1 ans), Thiès (72,7 ans), Louga (71,8 ans) et Diourbel (71,2 ans). En revanche, elle est relativement moins élevée dans celles de Sédhiou (63,0 ans), Kolda (63,2 ans), Ziguinchor (64,5 ans) et Kédougou (65,8 ans).

Tableau XIII-4 : Espérance de vie par région et par milieu de résidence selon le sexe

		Sexe	
Région	Homme	Femme	Ecart moyen d'espérance de vie
	Régi	on	
Dakar	70,9	73,1	2,2
Ziguinchor	61,2	64,5	3,3
Diourbel	68,8	71,2	2,4
Saint-Louis	67,1	68,4	1,3
Tambacounda	67,0	68,4	1,4
Kaolack	65,2	68,7	3,5
Thiès	70,0	72,7	2,7
Louga	69,9	71,8	1,9
Fatick	67,1	71,1	4,0
Kolda	62,3	63,2	0,9
Matam	67,2	68,6	1,4

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Femmes en âge de reproduction



	Sexe					
Région	Homme	Femme	Ecart moyen d'espérance de vie			
Kaffrine	67,9	70,7	2,8			
Kédougou	62,2	65,8	3,6			
Sédhiou	hiou 62,6		0,4			
	Milieu de rés	idence				
Urbain	68,8	71,4	2,6			
Rural	66,6	67,7	1,1			
National	67,7	70,0	2,3			

#### XII.5. POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE PAR LES FEMMES

L'analyse des résultats du tableau XIII-5 suivant indique que 80,1% des femmes possèdent un acte de naissance ou jugement supplétif.

Cette possession de pièce d'état civil chez les femmes varie selon le milieu de résidence. En effet, elle est plus élevée en milieu urbain (87,3%) qu'en milieu rural (71,4%).

Elle varie également selon la région de résidence et est plus élevée dans les régions de Dakar (93,4%) et Ziguinchor (91,5%). En revanche, la possession d'acte de naissance est plus faible dans les régions de Tambacounda (64,8%), Kaffrine (69,3%) et Diourbel (69,6%).

L'indice de parité montre que globalement la proportion de femmes et d'hommes possédant un acte d'état civil est inférieure à celle des hommes, quel que soit le milieu de résidence. Par ailleurs, l'écart est plus accentué en milieu urbain.

A l'échelle régionale aussi, il ressort un écart entre les sexes dans la possession de pièces d'Etat Civil. En effet, elle est plus élevée chez les hommes (99 femmes pour 100 hommes) dans les régions de Tambacounda, Kaffrine, Diourbel.

Tableau XIII-6 : Possession d'un acte de naissance par région et par milieu de résidence selon le sexe

D f wlan		Sexe							
Région	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité					
Région									
Dakar	94,2	93,4	93,8	99,2					
Ziguinchor	92,8	91,5	92,1	98,6					
Diourbel	72,8	69,6	71,1	95,7					
Saint-Louis	81,1	79,9	80,5	98,5					
Tambacounda	68,9	64,8	66,8	94,1					
Kaolack	80,7	78,5	79,6	97,2					
Thiès	87,0	85,9	86,4	98,8					
Louga	73,8	71,1	72,4	96,3					
Fatick	82,1	80,7	81,4	98,2					
Kolda	77,3	74,4	75,9	96,3					
Matam	73,2	72,5	72,9	99,0					
Kaffrine	72,5	69,3	70,9	95,5					
Kédougou	78,2	77,4	77,8	99,0					
Sédhiou	76,6	73,6	75,1	96,1					
	Milieu	ı de résidence							
Urbain	88,7	87,3	88,0	98,4					
Rural	74,3	71,4	72,9	96,1					
National	82,1	80,1	81,1	97,6					



# XII.6. SCOLARISATION, INSTRUCTION, ALPHABÉTISATION ET FORMATION PROFERSSIONNELLE

#### XII.6.1. SCOLARISATION

#### XII.6.1.1. Scolarisation au préscolaire

Le taux brut de scolarisation au préscolaire est de 18,2% au niveau national. Il est relativement plus élevé chez les filles (19,1%) que chez les garçons (17,3%). Ainsi, au niveau national l'indice de parité est de 111 filles scolarisées au préscolaire pour 100 garçons. En ce qui concerne le milieu de résidence, la situation observée présente un indice de parité de 111,0 pour le milieu urbain contre 112,0 pour le milieu rural.

S'agissant du taux net de scolarisation, la situation est similaire à celle observée pour les taux bruts. En effet, l'indice de parité obtenu à travers le taux net est de 111 filles scolarisées au préscolaire pour 100 garçons. En milieu urbain, il est évalué à 110 filles scolarisées au préscolaire pour 100 garçons, tandis qu'en milieu rural l'indice est de 112,0 filles scolarisées au préscolaire pour 100 garçons. Ainsi, il est enregistré, chez les personnes ayant l'âge requis pour ce cycle, plus de femmes que d'hommes au préscolaire. L'écart relativement faible entre les taux brut et net indique une faible présence au préscolaire de filles et de garçons n'appartenant pas à la tranche d'âge (3-5 ans) requise pour ce cycle.

Tableau XIII-7 : Taux brut et taux net de scolarisation au préscolaire (3-5 ans) par milieu de résidence selon le sexe (%)

Milieu de	Taux brut de scolarisation			Taux net de scolarisation				
résidence	Garçons	Garçons Filles Ensemble		Indice de parité	Garçons	Filles	Ensemble	Indice de parité
Urbain	24,7%	27,1%	25,8%	109,9%	21,3%	23,5%	22,4%	110,1%
Rural	10,7%	12,0%	11,4%	111,9%	8,1%	9,0%	8,5%	112,2%
Ensemble	17,3%	19,1%	18,2%	111,0%	14,3%	15,9%	15,1%	111,2%

Source: ANSD. RGPH-5, 2023

#### XII.6.1.2. Scolarisation au primaire

Le taux brut de scolarisation au primaire évalué à 81,0% au niveau national. Il est plus élevé chez les filles (81,7%) que chez les garçons (80,3%). Il en resulte un indice de parité de 102 filles pour 100 garçons au primaire. En milieu rural, le taux brut est plus élevé chez les filles (72,3%) que chez les garçons (70,4%). Par contre, dans le milieu urbain, l'indice de parité est équilibré (100 filles pour 100 garçons), avec un taux de scolarisation au primaire presque similaire aussi bien chez les garçons (91,9%) que chez les filles (92,1%).

En ce qui concerne le taux net de scolarisation au primaire, il est noté que les indices de parité sont en faveur des filles, quel que soit le milieu de résidence. Par ailleurs, le taux net de 60,7% au niveau national, indique que plus de la majorité des enfants âgés de 6 à 11 ans sont scolarisés au primaire en 2023. Ce taux est légèrement plus élevé chez les filles (61,6%) que chez les garçons (59,8%). Le milieu urbain, avec des taux de 70,5% pour les filles contre 69,3% pour les garçons, enregistre une performance supérieure à celle observée en milieu rural qui affiche des taux respectifs de 53,7% et 51,8%.

Il convient également de souligner que les écarts entre le taux brut et le taux net au primaire sont importants. Cette situation met en exergue la présence remarquable d'apprenants n'appartenant pas à la tranche d'âge requise (6-11 ans) pour le niveau primaire.

Tableau XIII-8 : Taux brut et taux net de scolarisation au primaire (6-11 ans) par milieu de résidence selon le sexe (%)

Milieu de	Taux brut de scolarisation				Taux net de scolarisation			
résidence	Garçons	Filles	Ensemble	Indice de parité	Garçons	Filles	Ense mble	Indice de parité
Urbain	91,9%	92,1%	92,0%	100,2%	69,3%	70,5%	69,9%	101,7%
Rural	70,4%	72,3%	71,4%	102,7%	51,8%	53,7%	52,7%	103,8%
Ensemble	80,3%	81,7%	81,0%	101,7%	59,8%	61,6%	60,7%	103,0%

Source: ANSD. RGPH-5, 2023

#### XII.6.1.3. Scolarisation au cycle moyen

Le taux brut de scolarisation au cycle moyen est ressorti à 50,6% au niveau national. Il est plus élevé chez les filles (54,3%) que chez les garçons (47,1%), avec un indice de parité de 115 filles scolarisées au cycle moyen pour 100 garçons. Le milieu urbain (60,9%) présente le meilleur taux de scolarisation au moyen par rapport au milieu rural (40,4%). L'écart est plus prononcé chez les filles qui présentent une différence de 21 points de pourcentage entre le milieu urbain (64,5%) et le milieu rural (43,5%), contre 10 points de pourcentage pour les garçons, respectivement.

Par ailleurs, près d'un (1) enfant sur trois (3) âgé de 12 à 15 ans (31,6%) est scolarisé au niveau moyen en 2023. De plus, les filles de ce groupe d'âge sont plus scolarisées au niveau moyen que les garçons, soit 34,3% contre 29,0%. En considérant le milieu de résidenvce, le taux également est plus élevé chez les filles (41,8% en milieu urbain et 26,5% en milieu rural) que chez les garçons (36,3% en milieu urbain et 22,1% en milieu rural). En outre, des écarts non moins importants sont observés entre les taux net et brut de scolarisation, témoignant ainsi de l'accès précoce ou tardif au niveau moyen de la moitié des élèves scolarisés à ce cycle. En effet, le taux brut, qui s'élève à 50,6%, est largement supérieur au taux net (31,6%) au niveau du cycle moyen.

Au total, l'indice de parité issu des taux nets de scolarisation est en faveur des filles au niveau national (118 filles scolarisées au niveau du cycle moyen contre 100 garçons) et dans les deux milieux de résidence.

Tableau XIII-9 : Taux brut et taux net de scolarisation au cycle moyen (12-15 ans) par milieu de résidence selon le sexe (%)

Milieu de	Та	ux brut o	de scolarisat	ion		Taux net	de scolarisation		
résidence	Garçons	Filles	Ensemble	Indice de parité	Garçons	Filles	Ensemble	Indice de parité	
Urbain	57,2%	64,5%	60,9%	112,8%	36,3%	41,8%	39,1%	115,1%	
Rural	37,4%	43,5%	40,4%	116,3%	22,1%	26,5%	24,2%	119,9%	
Ensemble	47,1%	54,3%	50,6%	115,3%	29,0%	34,3%	31,6%	118,2%	

#### XII.6.1.4. Scolarisation au cycle secondaire

Le taux brut de scolarisation au secondaire est de 30,3%. Il en découle un indice de parité de 116 filles scolarisées au secondaire pour 100 garçons qui est plus élévé en milieu urbain (114) qu'en zone rurale (111). En plus, le taux brut est deux fois un peu plus élevé en milieu urbain (41,2%) comparé au milieu rural (17,5%) au niveau national et quel que soit le sexe.

Le taux net de scolarisation au secondaire indique des situations similaires. Il se situe à 14,0% au niveau national, soit 15,2% pour les filles contre 12,6% pour les garçons. Par conséquent, l'indice de parité est de 121 filles ayant l'âge requis, scolarisées au secondaire pour 100 garçons au niveau national. De plus, il est plus élevé en milieu urbain (118) qu'en milieu rural (116).

Tableau XIII-10 : Taux brut et taux net de scolarisation au cycle secondaire par milieu de résidence selon le sexe (%)

Milieu de	Taux brut	de scolaris	sation		Taux net	de scolar	isation	
résidence	Garçons	Filles	Ensemble	Indice de parité	Garçons	Filles	Ensemble	Indice de parité
Urbain	38,4%	43,8%	41,2%	113,9%	18,1%	21,4%	19,8%	118,4%
Rural	16,6%	18,5%	17,5%	111,4%	6,6%	7,6%	7,1%	116,0%
Ensemble	28,1%	32,5%	30,3%	115,5%	12,6%	15,2%	14,0%	120,6%

Source: ANSD. RGPH-5, 2023

#### XII.6.2. NIVEAU D'INSTRUCTION

L'analyse de la répartition de la population par niveau d'instruction selon le milieu de résidence révèle que la plupart des résidents sont non instruits. Cette catégorie qui représente 55,1% de la population nationale est plus fréquente en milieu rural (68,9%) qu'en milieu urbain (45,3%). Avec un indice de parité de 108 femmes pour 100 hommes au niveau national, 105 femmes en milieu rural et 110 femmes en milieu urbain pour 100 hommes, les femmes sont moins instruites que les hommes aussi bien au niveau national que dans chaque milieu de résidence. La proportion de femmes non instruites est plus importante en milieu rural où sept femmes sur dix (70,6%) sont instruites. Le niveau primaire est atteint par 14,6% de la population. Il est suivi des niveaux moyen (13,5%), secondaire (9,2%) et supérieur (6,4%). Seule une personne sur cent a le niveau prescolaire. Cette même situation observée au niveau national est remarquée dans chaque milieu de résidence.

Cependant, il apparait des disparités non moins importantes selon le sexe. En effet, alors que les femmes sont plus nombreuses à ne pas être instruites par rapport aux hommes, ces dernièrs prédominent du niveau préscolaire au supérieur, puisque les indices de parité y afférents sont presque tous inférieurs à 100. Il convient de noter l'écart entre les hommes et les femmes dans l'atteinte du niveau supérieur en milieu rural. Il est observé que 45 femmes atteignent le niveau supérieur pour 100 hommes du même niveau en milieu rural.

Tableau XIII-11 : Niveau d'instruction de la population de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe

		Url	oain			Ru	ıral			Ense	emble	
Niveau d'instruction	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité
Sans instruction	43,0%	47,4%	45,3%	1,10	67,0%	70,6%	68,9%	1,05	53,0%	57,0%	55,1%	108
Préscolaire	0,7%	0,7%	0,7%	0,91	1,8%	1,7%	1,7%	0,96	1,2%	1,1%	1,1%	94
Primaire	16,6%	16,6%	16,6%	1,00	12,1%	11,6%	11,8%	0,96	14,7%	14,6%	14,6%	99
Moyen	16,0%	15,6%	15,8%	0,98	10,5%	10,2%	10,3%	0,97	13,7%	13,4%	13,5%	98
Secondaire	12,6%	11,7%	12,2%	0,93	5,6%	4,5%	5,1%	0,79	9,7%	8,8%	9,2%	90
Supérieur	11,1%	7,9%	9,5%	0,71	3,0%	1,4%	2,2%	0,45	7,7%	5,2%	6,4%	68
Total	100,0%	100,0%	100,0%	1,00	100,0%	100,0%	100,0%	1,00	100,0%	100,0%	100,0%	100

#### XII.6.3. ALPHABÉTISATION

#### XII.6.3.1. Sexe

Le taux d'alphabétisation en langues nationales est de 22,6% au niveau national. Il est plus élevé en milieu rural (28,8%) qu'en milieu urbain (18,1%). Par ailleurs, le taux de pénétration de l'alphabétisation est plus accentué chez les femmes (23,3%) que chez les hommes (21,8%). Cette différence en faveur des femmes, bien que faible, est également observée quel que soit le milieu de résidence.

Tableau XIII-12 : Taux d'alphabétisation en langues nationales de la population de 15 ans et plus par sexe selon le milieu de résidence en 2023

Sexe	1	aux d'alphabétisation (%	)
Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	17,3%	28,1%	21,8%
Féminin	18,8%	29,6%	23,3%
Ensemble	18,1%	28,8%	22,6%
Indice de parité	109	105	107

Source: ANSD. RGPH-5, 2023

#### XII.6.3.2. Age

Le taux d'alphabétisation en langues nationales varie avec l'âge, passant de 20,4% pour le groupe d'âge 15-19 ans à 31,6 % pour les 95 ans et plus. En outre, quel que soit le milieu de résidence, ce taux est plus faible chez les moins de 20 ans (15 à 19 ans) et plus élevé chez les personnes âgées, d'au moins 90 ans. La population vivant en milieu rural (29,1 %) est plus alphabétisée en langues nationales que celle vivant en milieu urbain (18,1 %).

Par ailleurs, la population féminine semble davantage s'intéresser à l'alphabétisation, ce qui se traduit par des indices de parité en leur faveur, tant en milieu urbain (109 femmes pour 100 hommes) où leur avantage est plus marqué qu'en milieu rural (106 femmes pour 100 hommes).

Tableau XIII-13 : Taux d'alphabétisation en langues nationales des 15 ans ou plus par groupe d'âge quinquennal selon le milieu de résidence et le sexe

_		Urbai	in			Rural				Ensem	ble	
Groupe d'âges	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité
15-19	16,3%	16,2%	16,3%	99	25,4%	25,3%	25,3%	100	20,6%	20,2%	20,4%	98
20-24	16,5%	16,9%	16,7%	102	27,2%	27,7%	27,4%	102	21,1%	21,4%	21,3%	102
25-29	16,5%	17,5%	17,0%	106	27,7%	29,0%	28,4%	105	21,0%	22,2%	21,6%	105
30-34	17,2%	19,1%	18,2%	111	28,5%	31,0%	29,8%	109	21,6%	23,8%	22,7%	110
35-39	17,3%	19,8%	18,5%	115	29,3%	32,2%	30,8%	110	21,8%	24,6%	23,3%	113
40-44	18,0%	20,4%	19,2%	113	30,0%	32,8%	31,4%	109	22,6%	25,1%	23,8%	111
45-49	17,5%	20,4%	18,9%	117	29,5%	33,1%	31,3%	112	22,1%	25,4%	23,8%	115
50-54	18,2%	21,5%	19,9%	118	30,5%	33,6%	32,1%	110	23,1%	26,6%	24,9%	115
55-59	18,0%	21,2%	19,7%	118	30,6%	33,6%	32,2%	110	23,1%	26,1%	24,7%	113
60-64	19,4%	22,3%	20,9%	115	31,6%	33,8%	32,8%	107	24,5%	27,2%	25,9%	111
65-69	18,6%	21,4%	20,0%	115	30,5%	32,8%	31,6%	107	23,5%	25,8%	24,6%	110
70-74	20,5%	23,4%	22,0%	114	32,1%	33,2%	32,7%	103	25,6%	27,7%	26,7%	108
75-79	21,1%	23,5%	22,4%	111	32,1%	32,6%	32,4%	101	26,1%	27,3%	26,7%	105
80-84	21,5%	25,3%	23,6%	118	32,2%	33,4%	32,8%	103	26,8%	29,1%	28,0%	108
85-89	22,5%	24,5%	23,6%	109	32,9%	32,1%	32,5%	98	27,6%	27,7%	27,7%	101
90-94	24,4%	25,7%	25,2%	105	32,9%	34,3%	33,7%	104	28,9%	29,8%	29,4%	103
95 et plus	27,7%	27,9%	27,8%	101	36,8%	33,9%	35,2%	92	32,7%	30,8%	31,6%	94
Total	17,3%	18,8%	18,1%	109	28,2%	29,9%	29,1%	106	21,8%	23,4%	22,6%	107

#### XII.6.3.3. Région de résidence

Le niveau d'alphabétisation varie d'une région à une autre. En effet, les populations des régions de Kaffrine (35,6 %), Diourbel (32,1 %), et Kaolack (29,5 %) sont plus alphabétisées en langues nationales. Par contre, les taux les plus faibles (inférieurs à la moyenne nationale) sont observés dans les régions de Ziguinchor (14,3 %), Dakar (14,6 %), et Kédougou (20,3 %).

L'analyse selon la région révèle aussi que l'indice de parité, qui est plus faible dans les régions de Tambacounda et Diourbel (101 femmes pour 100 hommes) et plus élevé dans celle de Ziguinchor (122), est partout favorable aux femmes. Les régions de Ziguinchor (127) et Sédhiou (114) affichent les indices de parité les plus élevés en milieu rural, tandis que les plus faibles sont enregistrés par les régions de Matam (99) et Tambacounda (100).

En milieu urbain, les indices de parité les plus élevés sont observés dans les régions de Sédhiou (123) et Kédougou (118) et sont partout en faveur des femmes. A l'opposé, dans le milieu rural les indices de parité sont plus élevés dans les Ziguinchor (127) et Kédougou (117), avec une situation plus favorable aux femmes, sauf pour la région de Matam (99 femmes alphabétisées pour 100 hommes).

Tableau XIII-14 : Taux d'alphabétisation en langues nationales de la population de 15 ans plus par région selon le milieu de résidence et le sexe

		Url	pain			Rı	ıral			Ense	mble	
Groupe d'âges	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité
DAKAR	13,9%	15,2%	14,6%	110					13,9%	15,2%	14,6%	110
ZIGUINCHOR	9,7%	11,2%	10,4%	115	17,1%	21,7%	19,4%	127	12,9%	15,7%	14,3%	122
DIOURBEL	33,5%	33,6%	33,5%	100	28,6%	29,3%	28,9%	102	31,9%	32,3%	32,1%	101
SAINT-LOUIS	16,0%	16,8%	16,4%	105	26,4%	27,2%	26,8%	103	21,3%	22,1%	21,7%	104
TAMBACOUNDA	15,5%	16,6%	16,0%	107	31,0%	30,9%	31,0%	100	26,6%	26,8%	26,7%	101
KAOLACK	20,6%	21,6%	21,1%	105	34,2%	36,4%	35,3%	106	28,8%	30,1%	29,5%	105
THIES	15,5%	16,9%	16,2%	109	27,7%	29,4%	28,5%	106	20,5%	21,9%	21,2%	107
LOUGA	21,3%	23,0%	22,2%	108	28,5%	29,5%	29,0%	104	26,5%	27,6%	27,1%	104
FATICK	12,2%	13,9%	13,1%	114	22,9%	25,4%	24,2%	111	20,4%	22,5%	21,5%	110
KOLDA	17,9%	19,9%	18,9%	111	22,4%	24,8%	23,6%	110	20,7%	22,9%	21,8%	111
MATAM	23,0%	24,3%	23,7%	105	30,9%	30,5%	30,7%	99	28,3%	28,6%	28,5%	101
KAFFRINE	17,2%	18,5%	17,9%	108	38,2%	40,0%	39,1%	105	34,8%	36,3%	35,6%	104
KEDOUGOU	15,4%	18,2%	16,7%	118	20,4%	23,9%	22,0%	117	18,8%	22,0%	20,3%	117
SEDHIOU	10,8%	13,3%	12,1%	123	24,8%	28,3%	26,6%	114	21,5%	24,8%	23,2%	115
Total	17,3%	18,8%	18,1%	109	28,2%	29,9%	29,1%	106	21,8%	23,4%	22,6%	107

#### XII.6.4. FORMATION PROFESSIONNELLE

Au Sénégal, près d'une personne sur dix (9,0%) a suivi une formation professionnelle. La formation formelle (6,4%) est plus suivie que la formation informelle (2,6%). De plus, les hommes ont davantage suivi la formation formelle (7,1%) que les femmes (5,7%) soit un indice de parité de 80 femmes ayant suivi une formation formelle pour 100 hommes. Les proportions respectives pour la formation informelle sont 3,6% pour les hommes et 1,6% pour les femmes, avec un indice de parité de 46 femmes ayant suivi une formation informelle pour 100 hommes.

Tableau XIII-15 : Répartition (%) de la population âgé 6 ans et plus par sexe, milieu de résidence et groupe d'âge selon le type de formation professionnelle suivie

Sava		Formation professionn	elle
Sexe	Aucune	Formation formelle	Formation informelle
		Sexe	
Masculin	89,4%	7,1%	3,6%
Féminin	92,7%	5,7%	1,6%
Ensemble	91,0%	6,4%	2,6%
Indice de parité	104	80	46

#### XII.7. PARTICIPATION DES FEMMES À L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE

#### XII.7.1. FEMME ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

#### XII.7.1.1. Activité économique par sexe selon le milieu de résidence

Le taux d'activité est estimé à 52,2% parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans. Avec un indice de parité inférieur à 100 (68 femmes ayant une activité économique pour 100 hommes), indiquant ainsi un signe de disparité en faveur des hommes. Le niveau d'activé est donc plus faible chez les femmes avec un taux d'activité estimé à 42,5%, comparativement à celui des hommes qui est de 62,4%. Selon le milieu de résidence, le taux d'activité des femmes de la zone rurale (44,2%) dépasse celui des femmes du milieu urbain (41,4%). En somme, il ressort de l'analyse selon le sexe que les taux d'activité des femmes représentent moins de 45,0% comparés à ceux des hommes, et ce indépendamment du milieu de résidence retenu.

Tableau XIII-16 : Quelques indicateurs socioéconomiques de la population de 15 à 64 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%)

			Urbain			F	tural			En	semble	
Indicateurs	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité
Taux d'activité	63,1%	41,4%	52,0%	0,66	61,3%	44,2%	52,6%	0,72	62,4%	42,5%	52,2%	0,68
Taux d'inactivité	36,9%	58,6%	48,0%	1,59	38,7%	55,8%	47,4%	1,44	37,6%	57,5%	47,8%	1,53

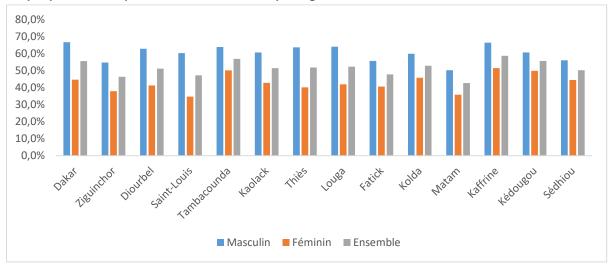
Source: ANSD. RGPH-5, 2023

# XII.7.1.2. Activité économique par région selon le sexe et le niveau d'instruction

Au niveau régional, les résultats montrent que, quelle que soit la région considérée, le taux d'activité des femmes est plus faible que celui des hommes. Cependant, les taux d'activité des femmes sont plus importants dans les régions de Tambacounda (50,1%) et Kaffrine (51,4%). Par contre, les régions de Saint-Louis (34,7%), de Matam (35,8%) et Ziguinchor (37,9%), enregistrent les taux d'activité des femmes les plus faibles.

#### Région de résidence

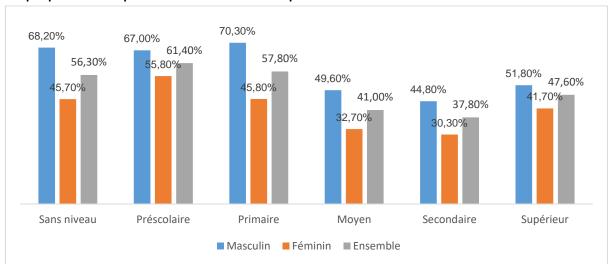
Graphique XIII-5 : Répartition de taux d'activité par région selon le sexe



#### √ Niveau d'instruction

L'activité économique des femmes est plus importante chez celles ayant le niveau préscolaire (55,8%) et atteint son plus faible niveau chez les femmes du niveau secondaire (30,3%). Cependant, elle demeure faible chez les femmes sans niveau d'instruction (45,7%), chez celles ayant le niveau du primaire (45,8%) et celles de niveau d'instruction moyen (32,7%).

Il ressort de l'analyse de l'activité économique selon le sexe que les taux d'activité chez les femmes sont moins importants que ceux des hommes, indépendamment du niveau d'instruction considéré. En effet, l'écart est plus accentué entre les hommes et femmes de niveau d'instruction primaire, avec une différence de 24,5 points de pourcentage en faveur des hommes. Il est plus faible chez les personnes ayant un niveau d'instruction supérieur, avec 10,1 points de pourcentage au détriment des femmes.



Graphique XIII-6: Répartition des taux d'activités par niveau d'instruction selon le sexe

Source: ANSD. RGPH-5, 2023

XII.7.1.3. Activité économique par situation par rapport à l'occupation et dans l'occupation principale

#### √ Situation par rapport à l'occupation

Les résultats montrent que les hommes (48,0%) sont de loin plus occupés que les femmes (19,7%) comme en atteste l'indice de parité (41 femmes occupées pour 100). En milieu urbain, 23,9% de femmes sont occupées contre 53,5% d'hommes. Les proportions de femmes chômeuses ayant travaillé (0,8%) moins élevées que celles des hommes, sont identiques quel que soit le milieu de résidence.

Cependant, avec un indice de parité de 179, les femmes en quête du premier emploi constituent une proportion de 23,3% contre 13,0% chez les hommes. Les élèves/étudiantes de sexe féminin représentent une proportion de 15,7% contre 16,5% d'élèves/étudiants de sexe masculin.

Tableau XIII-17 : Répartition de la population de 15-64 ans par situation par rapport à l'occupation selon le milieu de résidence et le sexe

		Urk	ain			Ru	ral			Ense	emble	
Situation par rapport à l'occupation	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité
Occupé	53,50%	23,90%	38,30%	045	40,30%	13,70%	26,70%	034	48,00%	19,70%	33,50%	041
Chômeur ayant travaillé	2,50%	0,80%	1,70%	033	3,90%	0,80%	2,30%	021	3,10%	0,80%	1,90%	027
A la recherche d'un premier emploi	9,10%	18,00%	13,60%	198	18,50%	30,80%	24,80%	167	13,00%	23,30%	18,20%	179
Occupé au foyer	-	31,60%	16,20%	-	0,00%	35,80%	18,20%	-	0,00%	33,30%	17,10%	-
Etudiant/élève	18,20%	18,20%	18,20%	100	13,90%	12,00%	13,00%	086	16,50%	15,70%	16,10%	095
Rentier	2,50%	1,20%	1,80%	048	2,90%	1,20%	2,00%	039	2,70%	1,20%	1,90%	044
Personne du 3e âge pensionnée (FNR ou IPRES)	0,70%	0,30%	0,50%	037	0,30%	0,20%	0,30%	066	0,50%	0,20%	0,40%	045
Personne du 3e âge non pensionnée	0,80%	0,90%	0,90%	115	1,00%	1,20%	1,10%	126	0,90%	1,10%	1,00%	120
Autres inactifs, à préciser	12,60%	5,10%	8,80%	040	19,20%	4,20%	11,50%	022	15,30%	4,70%	9,90%	031
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100	100,0%	100,0%	100,0%	100	100,0%	100,0%	100,0%	100

#### ✓ Situation dans l'occupation principale

L'analyse de la situation dans l'occupation principale indique que les travailleurs indépendants âgés de 15 à 64 ans sont plus représentés, avec 61,9% chez les femmes contre 64,6% chez les hommes. En milieu urbain, leurs proportions s'établissent à 59,1% pour les femmes contre 61,8% pour les hommes, alors que dans le milieu rural, elles se situent à 68,7% de femmes contre 69,7% d'hommes.

Toutefois, les salariés temporaires (4,4%) sont moins nombreux à l'échelle nationale. De plus, des disparités sont notées selon le milieu de résidence. En effet, les aides familiaux sont moins nombreux dans le milieu urbain (5,3%), tandis qu'en zone rurale les salariés temporaires ne représentent que 2,7%.

Il ressort de l'examen du rapport entre les sexes qu'avec un indice de parité dépassant 150 femmes pour 100 hommes, les proportions des femmes aides familiaux sont plus importantes que celles des hommes, quel que soit le milieu de résidence.

Tableau XIII-18 : Répartition (%) de la population de 15 à 64 ans par situation dans l'occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe

		Urba	ain			Rura	al			Ense	mble	
Situation dans l'occupation	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité
Travailleur indépendant	61,8%	59,1%	61,0%	0,96	69,7%	68,7%	69,4%	0,99	64,6%	61,9%	63,8%	0,96
Employeur/Patron	6,9%	5,8%	6,6%	0,84	3,8%	2,4%	3,4%	0,62	5,8%	4,8%	5,5%	0,83
Salarié/Employé permanent	16,2%	19,0%	17,1%	1,17	5,3%	3,7%	4,9%	0,71	12,3%	14,5%	12,9%	1,19
Salarié/Employé temporaire	4,8%	6,2%	5,3%	1,29	2,8%	2,4%	2,7%	0,84	4,1%	5,1%	4,4%	1,24
Apprenti	7,3%	4,0%	6,3%	0,54	5,2%	2,5%	4,5%	0,47	6,6%	3,5%	5,7%	0,54
Aide familial	2,9%	5,8%	3,8%	2,01	13,3%	20,4%	15,1%	1,54	6,6%	10,1%	7,6%	1,52
Totale	100,0%	100,0%	100,0%	1,00	100,0%	100,0%	100,0%	1,00	100,0%	100,0%	100,0%	1,00

#### XII.8. CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES DES FEMMES OCCUPÉES

#### XII.8.1. Branches d'activité des femmes

L'analyse de la répartition des branches d'activités montre une représentation assez importante des femmes dans les secteurs de l'agriculture et du commerce, avec des indices de parité supérieur à 100 (109 femmes exercent dans le secteur agriculture et 158 dans le commerce pour 100 hommes), quel que soit le milieu de résidence. En effet, plus d'une (1) femme active sur 4 (26,0%) travaille dans la branche commerce en milieu urbain, soit 9 points de pourcentage de plus que les hommes (16,9%). Tandis qu'en milieu rural, c'est 6 femmes sur 10 (60%) qui s'activent dans l'agriculture, soit 10 points de pourcentage de plus que les hommes (49,9%).

A l'inverse, les branches d'activité relatives aux « matériaux de construction » (0,1%), à la « production et distribution d'électricité » (0,1%), à la « construction de bâtiment et génie civil » (0,4%), au « transport et entreposage » (0,7%), à la « pêche et aquaculture » (0,7%) sont plus exercées par les hommes que par les femmes, comme en attestent les indices de parité.

Tableau XIII-19 : Répartition de la population de 15 à 64 ans par branche d'activités selon le milieu de résidence et le sexe

Agriculture Autres industries manufacturières	8,3% 9,7%	11,0% 5.6%	Ensemble 9,1%	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité
Autres industries manufacturières			9,1%	400			Liiseilibie	mulce de parite	HOHIME			maice de partie
manufacturières	9,7%	5.6%		133	49,9%	60,0%	52,5%	120	23,2%	25,3%	23,8%	109
	9,1 /6		8,4%	58	3,1%	1,5%	2,7%	49	7,3%	4,4%	6,4%	61
		-,-,-	0,476	30	3,170	1,370	2,7 /0	43	7,370	4,470	0,476	O1
Production et												
Distribution	0,3%	0,1%	0,2%	24	0,1%	0,0%	0,1%	16	0,2%	0,0%	0,1%	25
d'électricité												
Production et Distribution d'eau	0,2%	0,2%	0,2%	83	0,1%	0,0%	0,1%	47	0,2%	0,1%	0,2%	84
Construction bâtiment et génie civil	8,3%	0,5%	5,8%	07	4,0%	0,2%	3,0%	05	6,7%	0,4%	4,9%	07
Commerce	16,9%	26,0%	19,8%	154	6,3%	7,7%	6,7%	121	13,1%	20,7%	15,3%	158
Transport et Entreposage	8,4%	0,9%	6,0%	11	5,4%	0,3%	4,1%	06	7,3%	,7%	5,3%	10
Hébergement et Restauration	0,8%	2,8%	1,4%	375	0,2%	0,6%	0,3%	395	0,5%	2,2%	1,0%	404
Information et Communication	1,1%	1,0%	1,0%	91	0,1%	0,1%	0,1%	66	0,7%	0,7%	0,7%	97
Activités financières d'assurance	1,3%	1,9%	1,5%	144	0,3%	0,3%	0,3%	88	1,0%	1,4%	1,1%	150
Activités immobilières	0,6%	0,2%	0,4%	37	0,2%	0,0%	0,1%	17	0,4%	0,2%	0,3%	37
Elevage	2,1%	1,1%	1,8%	52	10,9%	6,9%	9,9%	64	5,2%	2,8%	4,5%	53
Services spécialisés scientifiques et techniques	0,5%	0,3%	0,5%	51	0,2%	0,1%	0,1%	48	0,4%	0,2%	0,3%	54
Services de soutien aux activités de bureau	1,3%	0,7%	1,1%	52	0,3%	0,1%	0,2%	38	0,9%	0,5%	0,8%	54
Administration publique	1,7%	1,4%	1,6%	83	0,4%	0,2%	0,3%	57	1,2%	1,1%	1,2%	87
Enseignement	4,1%	4,9%	4,3%	119	2,5%	1,8%	2,3%	69	3,5%	4,0%	3,7%	112
Santé et Action sociale	2,7%	4,8%	3,4%	178	1,3%	2,4%	1,6%	183	2,2%	4,1%	2,8%	186
Activités à caractère collectif ou personnel	1,4%	0,9%	1,3%	67	0,4%	0,3%	0,3%	75	1,0%	0,7%	0,9%	73
Services domestiques	2,2%	13,3%	5,8%	595	2,9%	9,5%	4,6%	330	2,5%	12,2%	5,4%	495
Autres services	15,3%	14,2%	14,9%	93	5,0%	4,2%	4,8%	84	11,6%	11,3%	11,5%	97
Correction territoriale	2,2%	1,9%	2,1%	86	0,9%	0,8%	0,8%	88	1,7%	1,5%	1,6%	91
Sylviculture	0,3%	0,2%	0,2%	59	0,5%	0,3%	0,4%	72	0,3%	0,2%	0,3%	62
Pêche et Aquaculture	3,4%	0,8%	2,6%	23	1,8%	0,4%	1,4%	21	2,8%	0,7%	2,2%	24
Activités extractives	3,5%	2,7%	3,3%	78	1,7%	1,3%	1,6%	73	2,9%	2,3%	2,7%	80
Agroalimentaire	2,5%	2,5%	2,5%	101	1,2%	1,0%	1,1%	88	2,0%	2,1%	2,1%	103
Raffinage du pétrole	0,0%	0,0%	0,0%	47	0,0%	0,0%	0,0%	55	0,0%	0,0%	0,0%	51
Produits chimiques de base	0,1%	0,0%	0,1%	53	0,0%	0,0%	0,0%	40	0,1%	0,0%	0,1%	54
Matériaux de construction	1,1%	0,1%	0,8%	07	0,7%	0,0%	0,5%	07	0,9%	0,1%	0,7%	07
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100	100,0%	100,0%	100,0%	100	100,0%	100,0%	100,0%	100

#### XII.8.2. SECTEURS D'ACTIVITÉ DES FEMMES

Du point de vue sectoriel, les résultats montrent des disparités plus ou moins importantes entre les hommes et les femmes.

Dans l'ensemble, 28,9% des femmes s'activent dans le secteur primaire contre 31,6% pour les hommes, soit un indice de parité de 92 femmes pour 100 hommes, indiquant une légère sous-représentation par rapport aux hommes.

En milieu urbain, la présence des femmes (13,7%) dans le secteur primaire est légèrement inférieure à celle des hommes (14,0%), avec un indice de parité de 93 femmes pour 100 hommes. En revanche, dans les zones rurales les femmes (67,6%) sont plus nombreuses dans ce secteur que les hommes (63,0%), avec un indice de parité de 107.

Cependant, dans le secteur secondaire, les femmes sont nettement moins représentées que les hommes dans les deux milieux, avec des indices de parité de 46 pour le milieu urbain et 38 pour le milieu rural. Cette disparité se traduit par une présence féminine de 9,6% dans l'ensemble du secteur, avec un indice de parité de 47.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, la présence des femmes est plus marquée que celle des hommes, tant en milieu urbain (indice de parité de 125) qu'en milieu rural (indice de parité de 108). En effet, les femmes représentent 61,5% dans ce secteur, avec un indice de parité de 128, mettant en évidence une nette surreprésentation par rapport aux hommes.

Tableau XIII-20 : Répartition de la population de 15 à 64 ans par secteurs d'activités selon le sexe et le milieu de résidence

		Urbai	n			Rural			Ensemble				
Secteurs d'activités	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	
Primaire	14,0%	13,0%	13,7%	93	63,0%	67,6%	64,2%	107	31,6%	28,9%	30,8%	92	
Secondaire	25,6%	11,8%	21,2%	46	10,8%	4,1%	9,1%	38	20,3%	9,6%	17,1%	47	
Tertiaire	60,3%	75,2%	65,0%	25	26,2%	28,3%	26,7%	108	48,1%	61,5%	52,1%	128	
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100	100,0%	100,0%	100,0%	100	100,0%	100,0%	100,0%	100	

Source: ANSD. RGPH-5, 2023

#### XII.8.3. Profession exercée par les femmes

Les résultats révèlent que la présence féminine (61,8%) est plus marquée dans les « professions ouvrières et employés non qualifiés », avec un indice de ségrégation de -13,1% et un indice de parité de 174. Par contre, les femmes sont moins représentées dans les professions relatives à « conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage » (0,1%), « employés de type administratif » (0,3%), avec respectivement des indices de ségrégation professionnelle de 1,9% et 0,1% et des indices de parité de 2 femmes pour 100 hommes et 64 femmes pour 100 hommes, quel que soit le milieu de résidence.

Parallèlement, il est noté une présence des femmes (9,6%) plus ou moins proche de celle des hommes (12,4%) dans la catégorie des professions intellectuelles et scientifiques, avec un indice de ségrégation professionnelle de 1,4% et un indice de parité de 77.

En revanche, dans les professions telles que l'agriculture<sup>8</sup> (3,1%), l'artisanat (1,9%) et conducteurs d'installation (0,1%), il est observé une faible présence féminine avec des indices de ségrégation professionnelle respectivement de 3,1%, 4,4% et 1,9%, et des indices de parité proches de 0, notamment en milieu urbain.

Tableau XIII-21 : Profession exercée par les personnes de 15 à 64 ans selon le sexe et le milieu de résidence

Profession			Urbain				Rural			E	nsemble	
	Homme (%)	Femme (%)	Indice de ségrégation professionnelle	Indice de parité	Homme (%)	Femme (%)	Indice de ségrégation professionnelle	Indice de parité	Homme (%)	Femme (%)	Indice de ségrégation professionnelle	Indice de parité
Membres de l'exécutif et des corps législatifs, cadres supérieurs de l'administration publique, dirigeants et cadres	1,3%	1,0%	0,2%	80	0,3%	0,2%	0,1%	55	0,9%	0,7%	0,1%	77
Professions intellectuelles et scientifiques	11,6%	8,6%	1,5%	74	13,6%	11,1%	1,3%	81	12,4%	9,6%	1,4%	77
Professions intermédiaires	9,1%	8,5%	0,3%	94	10,4%	10,0%	0,2%	96	9,6%	9,2%	0,2%	95
Employés de type administratif	0,6%	0,4%	0,1%	70	0,1%	0,0%	0,1%	24	0,4%	0,3%	0,1%	64
Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché	8,4%	7,7%	0,4%	93	2,9%	2,1%	0,4%	74	6,1%	5,4%	0,4%	89
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche	3,2%	0,4%	1,4%	12	17,9%	7,0%	5,5%	39	9,3%	3,1%	3,1%	34
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	13,6%	2,1%	5,8%	15	5,2%	0,4%	2,4%	09	10,1%	1,4%	4,4%	14
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	4,5%	0,1%	2,2%	02	2,8%	0,1%	1,4%	02	3,8%	0,1%	1,9%	02
Ouvriers et employés non qualifiés	33,4%	61,2%	-13,9%	183	38,6%	62,5%	-12,0%	162	35,6%	61,8%	-13,1%	174
Autres professions	14,3%	9,8%	2,3%	68	8,2%	6,6%	0,8%	80	11,8%	8,5%	1,7%	72
Total	100%	100%	0,0%	100	100,0%	100,0%	0,0%	1,00	100,0%	100,0%	0,0%	100

Source: ANSD. RGPH-5, 2023

#### XII.8.4. TRAVAIL DES FILLES DE MOINS DE 18 ANS

Cette partie met en exergue le travail des filles afin d'évaluer le degré de participation des filles âgées de moins de 18 ans à l'activité économique.

L'examen des résultats révèle clairement que plus de deux tiers des filles de cette tranche d'âge sont des étudiants/élèves. Cette proportion est encore plus élevée en milieu urbain où 76,5% des filles sont dans le système éducatif.

S'agissant de la situation d'emploi, 3,6% des filles de moins de 18 ans sont à la recherche de leur premier emploi tandis que seulement 0,4% ont déjà occupé un emploi. Par ailleurs, 8,2% sont occupées au foyer.

En outre, la proportion de filles de moins de 18 ans impliquées dans les activités économiques est de 7,9% et est plus accentuée en milieu rural (10,1%) qu'en milieu urbain (5,7%).

En ce qui concerne la parité entre les sexes, il est noté que les filles sont plus représentées que les garçons parmi les étudiants/élèves et ceux qui sont à la recherche d'un premier emploi, comme en attestent les indices de parité légèrement supérieurs à 100.

<sup>8</sup> Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche



29

Tableau XIII-22: Répartition (%) des enfants de moins de 18 ans par statut d'occupation selon le milieu de résidence et le sexe

		Urb	ain			Ru	ral			Ense	mble	
Situation par rapport à l'occupation	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité
Occupé	9,9%	5,7%	7,8%	58	15,8%	10,1%	13,0%	64	12,9%	7,9%	10,5%	61
Chômeur ayant travaillé	0,6%	0,2%	0,4%	45	1,2%	0,6%	0,9%	50	0,9%	0,4%	0,7%	47
A la recherche d'un premier emploi	2,6%	2,7%	2,6%	103	4,2%	4,5%	4,4%	106	3,4%	3,6%	3,5%	104
Occupé au foyer	0,0%	5,9%	3,0%	-	0,0%	10,6%	5,1%	-	0,0%	8,2%	4,1%	-
Etudiant/élève	75,1%	76,5%	75,8%	102	55,1%	58,2%	56,6%	106	64,7%	67,3%	66,0%	104
Rentier	0,4%	0,2%	0,3%	59	0,5%	0,3%	0,4%	59	0,5%	0,3%	0,4%	58
Personne du 3 <sup>e</sup> âge pensionnée (FNR ou IPRES)												
Personne du 3 <sup>e</sup> âge non pensionnée												
Autres inactifs, à préciser	11,5%	8,8%	10,1%	76	23,0%	15,7%	19,5%	68	17,5%	12,2%	14,9%	70
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100	100,0%	100,0%	100,0%	100	100,0%	100,0%	100,0%	100

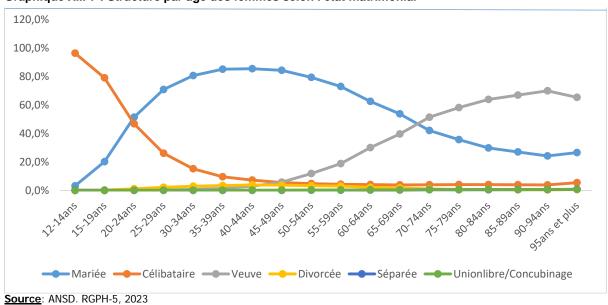
#### XII.9. FEMMES, FAMILLE ET MENAGE

#### XII.9.1. NUPTIALITÉ DES FEMMES

#### XII.9.1.1. Etat matrimonial

Le graphique ci-dessous présente la répartition des femmes selon leur âge et leur situation matrimoniale. Les courbes mettent en évidence des variations importantes en fonction des groupes d'âge. Lorsque l'âge augmente, la proportion de femmes mariées augmente jusqu'à atteindre son maximum entre 40 et 44 ans. Au-delà de ces âges, la proportion de femmes mariées diminue progressivement. A l'opposé, la proportion de célibataire décroît régulièrement jusqu'aux environs de 40-44 ans. Ensuite elle se situe à des niveaux quasiment nuls au-delà de 45 ans. De plus, aux jeunes âges, la proportion de veuves est quasi nulle jusqu'aux environs de 45-49 ans puis commence à augmenter. Par ailleurs, les proportions de divorcées et de concubinage demeurent relativement basses à tous les âges.

Graphique XIII-7 : Structure par âge des femmes selon l'état matrimonial



#### XII.9.1.2. Nuptialité

Au sénégal , l'age moyen au premier mariage varie en fonction du sexe mais également en fonction du milieu de résidence. À l'échelle nationale, les femmes se marient en moyenne à 23,1 ans, tandis que les hommes se marient bien plus tard, vers l'âge de 30,1 ans. La même tendance s'observe quel que soit le milieu de résidence. Par ailleurs, tant chez les hommes que chez les femmes, ceux du milieu urbain se marient à un âge nettement plus avancé que leurs homologues du milieu rural. En effet, chez les hommes, ceux résidant en milieu urbain se marient vers 31,1 ans contre 28,3 ans chez ceux résidant en milieu rural. Ces statistiques sont respectivement de 24,7 ans et 20,9 ans chez les femmes.

Dans l'ensemble, l'écart d'âge est estimé, en moyenne, à 7 ans entre époux au Sénégal. Il est plus marqué en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, l'écart d'âge est de 6,4 ans en milieu urbain et de 7,4 ans en milieu rural.

Concernant le célibat définitif, les différences de proportions au niveau national entre hommes et femmes restent assez faible (4,2% chez les hommes et 4,3% chez les femmes). Néanmoins, en considérant le milieu de résidence, les proportions sont plus élevées chez les femmes que chez les hommes. De plus, quel que soit le sexe, les proportions de célibats définitifs sont plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, chez les femmes 4,9% de celles vivant en milieu urbain sont concernées contre 3,6% en milieu rural. Chez les hommes les statistiques sont respectivement de 5,1% et de 3,1%.

Le nombre moyen d'épouses par homme polygame au Sénégal est de 2,2. Le milieu rural suit la même tendance (2,2 épouses par homme polygame). Cependant, en milieu urbain, ce nombre est légèrement plus élevé, avec 2,3 épouses par homme polygame. Ainsi, au Sénégal, les hommes polygames ont tendance à avoir plus d'épouses en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau XIII-23 : Âge moyen au 1<sup>er</sup> mariage (méthode d'Hajnal), écart d'âge moyen et célibat définitif selon le milieu de résidence et le sexe en 2023

Milieu de résidence	Age moye maria		Ecart d'âge moyen au 1 <sup>er</sup> mariage	au 1er Celibat defin		Nombre moyen d'épouses par homme polygame
	Homme	Femme	manage	Homme	Femme	
Urbain	31,1	24,7	6,4	5,1	4,9	2,3
Rural	28,3	20,9	7,4	3,1	3,6	2,2
Ensemble	30,1	23,1	7,0	4,2	4,3	2,2

Source: ANSD. RGPH-5, 2023

#### XII.9.1.3. Adolescentes (10-19 ans) mariées

Au niveau national, le pourcentage d'adolescentes mariées s'établit à 6,8% sur l'ensemble des femmes mariées. Parmi les adolescentes mariées, 5,1% sont polygames. Par ailleurs, parmi les femmes mariées polygames, 3,7% sont des adolescentes. De plus, ces proportions sont plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain, quel que soit le groupe considéré. En effet, parmi les adolescentes mariées polygames, 3,2% résident en milieu urbain et 7,0% en milieu rural.

Tableau XIII-24 : Mariage des adolescentes selon le milieu de résidence

Indicateurs	Urbain	Rural	Ensemble
Proportion des adolescentes au sein des femmes mariées	4,1%	9,8%	6,8%
Proportion de la polygamie au sein des adolescentes mariées	3,2%	7,0%	5,1%
Proportion des adolescentes au sein des femmes mariées polygames	2,3%	5,1%	3,7%

#### XII.9.2. FÉCONDITÉ

Le **Tableau XIII-25** laisse ressortir un niveau de fécondité en baisse au Sénégal. Le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer (15-49 ans) en fin de vie féconde, appelé Indice Synthétique de Fécondité (ISF), est de 4,2 enfants par femme. Il ressort également des résultats que le niveau de fécondité est plus élevé en milieu rural (5,4 enfants) qu'en milieu urbain (3,5 enfants).

Par ailleurs, les résultats montrent que l'âge moyen des femmes à la première naissance, qui résume leur calendrier de fécondité, est de 31,4 ans. Cet âge est légèrement plus élevé en milieu urbain (31,8 ans) qu'en milieu rural (31,1 ans).

Tableau XIII-25 : Indicateurs de fécondité en 2023

Indicateurs	Urbain	Rural	Ensemble
ISF	3,5	5,4	4,2
AMP <sup>9</sup> (15-49 ans)	31,8	31,1	31,4

Source: ANSD. RGPH-5, 2023

#### XII.10. CARACTÉRISTIQUES ET CADRE DE VIE DES MÉNAGES DIRIGÉS PAR LES FEMMES

Il ressort des résultats que près de 7 ménages sur 10 dirigés par des hommes sont propriétaires de leur logement contre un peu plus de 6 ménages sur 10 dirigés par des femmes, soit un indice de parité de 92 femmes propriétaires pour 100 hommes.

En milieu urbain, il est observé que la proportion de propriétaires est plus élevée chez les femmes chefs de ménage (56,9%) que chez les hommes chefs de ménage (54,4%), tandis que dans les ménages ruraux, cette tendance est inversée. De plus, par rapport à la location, il apparait que la pratique est plus fréquente chez les hommes chefs de ménage (36,7% 10) que chez leurs homologues femmes (34,2%) en milieu urbain. Par contre, en milieu rural, la proportion de locataires est plus élevée chez les femmes chefs de ménage (2,6%) contre 1,8% pour les hommes chefs de ménage.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> % total des locataires sauf location-vente



32

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Age moyen à la procréation

Tableau XIII-26 : Répartition des ménages par statut d'occupation du logement du ménage selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

		Urbain			Rural		Er	semble	
Statut d'occupation	Homme	Femme	Indice de parité	Homme	Femme	Indice de parité	Homme	Femme	Indice de parité
Propriétaire	54,4%	56,9%	1,05	88,8%	86,5%	0,97	68,8%	63,1%	92
Co propriétaire	4,4%	5,1%	1,18	5,8%	6,8%	1,16	5,0%	5,5%	110
Location-vente	0,5%	0,5%	0,94	0,1%	0,2%	1,40	0,3%	0,4%	119
Locataire simple avec contrat	17,3%	17,9%	1,03	0,3%	0,6%	0,6% 1,74 10,1%		14,2%	140
Locataire simple sans contrat	14,4%	12,0%	0,83	1,1%	1,5%	1,34	1,34 8,8%		111
Co locataire avec contrat	1,9%	1,8%	0,95	0,1%	0,1%	1,42	1,1%	1,4%	128
Co locataire sans contrat	3,1%	2,5%	0,82	0,3%	0,4%	1,42	1,9%	2,1%	109
Logé par employeur	1,3%	0,5%	0,34	0,4%	0,5%	1,06	1,0%	0,5%	47
Logé par les parents / amis / tierce personne	1,7%	1,7%	1,00	1,0%	1,3%	1,33	1,4%	1,6%	117
Occupation informelle (irrégulière)	0,2%	0,2%	0,74	0,5%	0,4%	0,78	0,3%	0,2%	62
Droit coutumier / Occupation coutumière	0,4%	0,4%	1,22	1,2%	1,5%	1,22	0,7%	0,7%	91
Autre	0,5%	0,6%	1,03	0,4%	0,5%	1,26	0,5%	0,5%	114
Total	100,0%	100,0%	1,0	100,0%	100,0%	1,0	100,0%	100,0%	100

Les résultats mettent en évidence la prédominance des ménages résidant dans des maisons basses (59,8%), indépendamment du milieu de résidence et du sexe du chef de ménage (CM).

Par ailleurs, l'analyse de la répartition des types de logements selon le sexe du CM fait ressortir quelques variations entre les ménages dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes. En effet, la proportion de femmes chefs de ménages qui vivent dans des maisons à étage (28,5%) est supérieure à celle des hommes (19,7%). Par ailleurs, en milieu urbain (35,5% pour les femmes contre 33,1% pour les hommes) comme en milieu rural (2,4% pour les femmes contre 1,3% pour les hommes), la même situation est observée.

Tableau XIII-27 : Répartition des ménages par type de logement du ménage selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Type de logement	Urbai	n	Indice de	Rura	al	Indice de	Enser	nble	Indice de
	Masculin	Féminin	parité	Masculin	Féminin	parité	Masculin	Féminin	parité
Case	2,7	1,9	70	29	19,9	69	13,8	5,7	42
Baraque	1,4	1,3	93	1,6	1,8	113	1,5	1,4	96
Maison basse	59,8	58	97	67,9	75,7	111	63,2	61,7	98
Maison à étage	33,1	35,5	107	1,3	2,4	185	19,7	28,5	145
Immeuble à appartement	2,1	2,5	119	0,00005	0,00010	181	1,2	2	161
Autres	0,9	0,8	89	0,2	0,3	150	0,6	0,7	109
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

#### CONCLUSION

La démographie sénégalaise révèle une évolution lente des rapports hommes-femmes, avec des disparités selon les régions et les groupes d'âges. En effet, le pourcentage de femmes dans la population a toujours été supérieur à 50,0% au fil des recensements, mais il a connu une inversion en 2023, avec une proportion qui s'établit à 49,4 %.

Des différences sont observées à travers les tranches d'âges. Ainsi, les femmes prédominent dans les groupes d'âges situés au-delà de 19 ans, tandis que les hommes sont majoritaires pour les moins de 20 ans. Cette dynamique démographique se reflète également à travers des rapports de masculinité caractérisés par des variations selon la région. En effet, les régions de Kédougou, Ziguinchor et Matam affichent les rapports de masculinité les plus élevés, alors que Diourbel est la seule région où les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

La mortalité maternelle reste une préoccupation majeure avec un rapport de mortalité maternelle de 213 décès pour 100 000 naissances vivantes, plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Des disparités régionales importantes sont observées, avec des rapports de mortalité maternelle plus élevés dans certaines régions telles que Kédougou, Kolda et Saint-Louis. Cependant, les rapports de mortalité maternelle les plus bas sont observés dans les régions de Fatick et Kaffrine.

En matière d'éducation, bien que les femmes dépassent les hommes en termes de scolarisation du préscolaire au secondaire, avec des indices de parité en leur faveur, elles sont majoritairement moins instruites que les hommes.

Par ailleurs, les femmes continuent se marier plus précocement que les hommes. Ces derniers entrent en moyenne en première union sept (7) ans plus tard que les femmes. Environ 6,8% des femmes mariées sont des adolescentes, surtout en milieu rural, où le niveau de fécondité est plus élevé en milieu rural (5,4 enfants) qu'en milieu urbain (3,5 enfants). De plus, l'âge moyen à la procréation est plus tardif en milieu urbain (31,4 ans).

Sur le plan économique, les femmes sont moins occupées que les hommes, avec des taux d'activité plus faibles, en particulier en milieu urbain. Cependant, elles sont proportionnellement plus représentées dans les secteurs de l'agriculture et du commerce, avec une forte présence dans ces secteurs en milieu rural.

Les hommes sont légèrement plus susceptibles d'être propriétaires de logement, surtout en milieu rural, tandis que les femmes sont davantage copropriétaires et en location-vente. Concernant le type de logement, les hommes résident plus souvent dans des maisons basses, particulièrement en milieu rural, alors que les femmes vivent davantage dans des maisons à étages en milieu urbain.

